

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2016**

Convocation le 25 mai 2016

*L'an deux mille seize, le trente mai à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.*

*Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Roger Bourhoven, Elisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier, Fabrice Redoules,*

*Était absent : Rémy Soullignac, donne pouvoir à Roger Bourhoven.*

*Secrétaire de séance : Frédérique Boret.*

**SUIVI LONGITUDINAL 2016**

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été préconisé par l'intervenant chargé des travaux de préservation des fresques Saint-André de réaliser un suivi longitudinal sur cinq ans afin d'en contrôler l'évolution.

Vu le coût des travaux pour l'année 2016 estimé à 1 750€ HT;

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- |                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| - Subvention de l'État :      | 40% soit 700€ HT |
| - Subvention du Département : | 20% soit 350€ HT |
| - Subvention de la Région :   | 20% soit 350€ HT |
| - Autofinancement :           | 20% soit 350€ HT |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de continuer ce suivi longitudinal, approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté et mandate Monsieur Le Maire afin de signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION :

**Les Arques, le 30 mai 2016**  
**Le Maire,**  
**Jérôme Bonafous**